



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 7 octobre 2019**  
**D-2019/379**

***Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

*Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40*

**Excusés :**

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENO, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

**Bibliothèque de Bordeaux. Coédition d'un catalogue  
d'exposition avec les Editions William Blake.  
Autorisation. Contrat. Autorisation. Signature.**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Bibliothèque municipale de Bordeaux présentera du 18 novembre 2019 au 31 janvier 2020 une exposition rétrospective consacrée aux Editions William Blake and co, depuis leur fondation à Bordeaux en 1976 jusqu'à nos jours, Cette exposition se déroulera dans la salle d'exposition de la bibliothèque Mériadeck, 85 cours du Maréchal Juin. Elle aura pour titre *Les livres sont fatigués. Il faut les peindre.*

La Bibliothèque et les Editions William Blake and co souhaitent publier à cette occasion un catalogue, qui reprendra, développera et mettra en perspective le contenu de l'exposition.

Un projet de contrat de coédition, joint à la présente délibération, a été élaboré afin de détailler les conditions de ce partenariat.

En contrepartie d'une contribution forfaitaire de 6 320 euros TTC, la bibliothèque recevra 300 exemplaires du catalogue :

- 200 exemplaires destinés à la vente, au prix public de 24 euros ;
- 100 exemplaires destinés à des dons.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Signer le contrat ci-joint entre les Editions William Blake and co et la Ville, pour la Bibliothèque municipale de Bordeaux ;
- Émettre les titres de recette correspondant à la vente de ce catalogue.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**

**CONTRAT DE COEDITION**  
**Entre William Blake and Co. Edit.**  
**Et la Bibliothèque municipale de Bordeaux**

Entre :

**La Ville de Bordeaux - Bibliothèque municipale de Bordeaux**, représentée par son Maire Nicolas Florian, domiciliée en l'Hôtel de Ville, Place Pey Berland, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2019,

Ci-après dénommée " **La Bibliothèque de Bordeaux / Le co-éditeur**"

**D'UNE PART,**

Et

**L'association William Blake and Co. Edit.**, domiciliée 15 rue Maubec 33000 Bordeaux, **Siret 3262327117000 16, APE 9723, VAT FR 76326232717**, représentées par Monsieur Jean-Paul Michel, habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommées " **les Editions William Blake / L'éditeur** "

**D'AUTRE PART,**

Et ci-après dénommées collectivement les parties ou « la coédition »,

**IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :**

## **PRÉAMBULE**

La Bibliothèque de Bordeaux présentera, du 18 novembre 2019 au 31 janvier 2020, une exposition rétrospective consacrée aux Editions William Blake, depuis leur fondation à Bordeaux en 1976 jusqu'à nos jours, en incluant également les prémises de cette aventure éditoriale constituées par le groupe « *Braises* » (Brive, 1964-1966) et les éditions « *Architypographies* » (Bordeaux, 1975). Cette exposition se déroulera dans la salle d'exposition de la bibliothèque Mériadeck, 85 cours Maréchal Juin. Elle aura pour titre : « **Les livres sont fatigués. Il faut les peindre.** »

Les parties souhaitent publier à cette occasion un catalogue, qui reprendra, développera et mettra en perspective le contenu de l'exposition.

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les engagements de la **Bibliothèque de Bordeaux** et des Editions William Blake dans le cadre de la coédition du catalogue de l'exposition « Les livres sont fatigués. Il faut les peindre. »

## **ARTICLE 2 – CARACTÉRISTIQUES DE L’OUVRAGE**

Le catalogue d'un format de 21,5 x 30 cm, comptera 200 pages minimum, dont deux cahiers hors textes en couleurs. Le catalogue sera rédigé en français et illustré par la reproduction de nombreux documents originaux.

- Couverture imprimée en couleurs
- Format : 21,5 x 30 cm
- Type de papier : Popset 320 grammes
- Corps d'ouvrage : format 21,5 x 30 cm
- Papier mat ivory artic volume 130 grammes

Une jaquette spécifique sera imprimée pour la diffusion en librairie.

Le tirage total de l'ouvrage sera de 1 000 exemplaires minimum et son prix de vente public est fixé à 24 euros. La parution de l'ouvrage est prévue le 10 novembre 2019.

## **ARTICLE 3 : PRESENTATION DE L’OUVRAGE ET MENTIONS LEGALES**

Les deux parties se sont mises d'accord pour qu'apparaissent sur le premier plat de couverture et sur la page de titre les mentions des Editions William Blake et de la bibliothèque de Bordeaux. Ces mentions apparaîtront de la façon suivante : William Blake & Co. Edit. / Bibliothèque de Bordeaux.

- Les logos seront inscrits sur la page d'achevé d'imprimé
- Le numéro ISBN, le code-barres et le prix de vente seront inscrit sur la 4<sup>ème</sup> de couverture
- Le titre en long et le nom des coéditeurs seront inscrits sur le dos du livre.

## **ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DES PARTIES**

4.1 La Bibliothèque de Bordeaux s'engage à :

- Fournir aux Editions William Blake le texte de la préface du catalogue, qui sera signée par le Maire de Bordeaux, ainsi qu'un texte d'introduction rédigé par les conservateurs en charge des fonds patrimoniaux de la bibliothèque. La Bibliothèque s'assure de la libre utilisation et exploitation de ces textes.
- Réaliser à ses frais, si besoin, des reproductions numériques de documents originaux à faire figurer dans le catalogue ou l'exposition.
- Assurer une relecture de l'ensemble des textes du catalogue et à transmettre ses observations aux Editions William Blake, avant la signature du bon à tirer. Le BAT sera donné par l'éditeur.

4.2 Les Editions William Blake s'engagent à :

- Assurer la conception éditoriale, la maquette et le suivi de fabrication du catalogue.

- Assurer la conclusion des contrats avec les auteurs, les illustrateurs, les graphistes, les photographes, les traducteurs, et régler l'ensemble des frais et droits en découlant.

Les Editions William Blake / L'Editeur certifie ainsi détenir la jouissance pleine, entière et libre de toute servitude des droits apportés à la Coédition, et garantit la Bibliothèque/Le Coéditeur contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque.

- Effectuer les formalités de dépôt légal.
- Assurer la promotion, la diffusion et la vente de l'ouvrage.

La livraison des exemplaires du Catalogue à la bibliothèque, à l'éditeur et au diffuseur sera assurée par l'imprimeur.

Les fichiers ayant servi à l'impression seront conservés par l'éditeur. Une copie PDF sera donnée au coéditeur.

## **ARTICLE 5 – PARTICIPATION FINANCIERE**

La bibliothèque / Le co-éditeur versera une somme forfaitaire de 6 000 euros HT (TVA 5,5%) aux Editions William Blake, pour la réalisation du catalogue et la livraison des exemplaires lui revenant, payable en totalité à la livraison des exemplaires.

L'éditeur prend en charge le reste des coûts de l'édition du catalogue (rémunération des auteurs, photographes, graphistes, fabrication, livraison jusqu'aux points de commercialisation). L'éditeur recherchera au besoin d'autres financements complémentaires.

## **ARTICLE 6 – DIFFUSION DE L'OUVRAGE**

Dès sa parution, la bibliothèque recevra 300 exemplaires du catalogue, en contrepartie de sa participation financière à son édition. Elle pourra mettre en vente tout ou partie de ces exemplaires, au prix public fixé par l'éditeur, dans les locaux de la bibliothèque et conservera l'intégralité des recettes qui en découleront.

Dans le cas où la bibliothèque souhaiterait acquérir d'autres exemplaires, les Editions William Blake lui consentiront une remise de 33 % sur le prix unitaire HT de vente public, soit au prix de 15,17 € HT (frais de livraison inclus).

Le reste du tirage sera à la disposition des Editions William Blake, qui en assurera la diffusion en librairie et la vente.

## **ARTICLE 7 – DURÉE DU CONTRAT**

Le présent contrat est valable pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage.

## **ARTICLE 8 – REEDITION**

Pour toute réédition éventuelle, les Editions William Blake s'assureront de l'accord écrit de la direction de la bibliothèque de Bordeaux.

## **ARTICLE 9 – RÉSILIATION**

Dans le cas où l'une des deux parties ne pourrait plus assumer ses missions, objet du présent contrat, elle disposera d'un délai de 30 jours avant la date de parution de l'ouvrage pour prévenir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

La partie non défaillante se réserve le droit d'annuler le paiement de ses engagements financiers.

#### **ARTICLE 10 - RÈGLEMENT DES LITIGES**

Le présent contrat est régi par la loi française.

Tout conflit relatif à la validité, l'interprétation et à l'exécution des présentes, n'ayant pu se résoudre à l'amiable, sera soumis à la compétence des tribunaux siégeant à Bordeaux, lieu d'exécution du contrat.

#### **ARTICLE 11 - ELECTIONS DE DOMICILE**

Pour les présentes, il est fait élection de domicile :

- Pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland, 33045 Bordeaux cedex.
- Pour les Editions William Blake, 15 rue Maubec, 33000 Bordeaux.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires originaux, le

Pour William Blake and Co. Edit.

Pour la Ville de Bordeaux  
Le Maire,

Jean-Paul Michel

Nicolas Florian